

« Pour un futur sans déchet »

# PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES 2022-2027

sur la Communauté de communes Thelloise



### Table des matières

1.	Bilan d	lu PLDPMA 2017-2021	3
1.1 1.2		oriqueultats PLPDMA	
2.	Les no	uveaux objectifs réglementaires	3
2.1	Au r	niveau européen et national	4
2.2		niveau régional	
2.3		niveau localjectifs sur la CCT	
3.	•		
4.		tions	
4.1		1 : Réduction des végétaux et les biodéchets	
		Fiche action 2 : Compostage	
		- Fiche action 3 : Jardinage alternatif et durable	
	4.1.3		
	4.1.4	- Fiche action 4 : Broyage	
4.2	Axe 4.2.1	2 : Promotion de l'éco-consommation - Fiche action 1 : Réduction des emballages	
	4.2.2	- Fiche action 2 : Stop-pub	
	4.2.3	- Fiche action 3 : Réduction des objets jetables	
	4.2.4	– Fiche action 4 : Réduction de la toxicité des déchets	
4.3		3 : Promotion le réemploi et la réparation	
	4.3.1	- Fiche action 1 : Promotion du réemploi	
	4.3.2	- Fiche action 2 : Réduction des gravats	
	4.3.3	- Fiche action 3 : Développement du réseau de bornes textiles	
	4.3.4	– Fiche action 4 : Promotion de la réparation	
4.4		4 : Actions transversales	
	4.4.1	action 1 : Opération Foyers témoins	
	4.4.2	- Fiche action 2 : Réduction des déchets des professionnels	22
	4.4.3	- Fiche action 3 : Animations sur la prévention générale des déchets	23
5.	Le suiv	i du programme local de prévention des déchets	24
5.1.		indicateurs relatifs aux mesures	
5.2.		méthodes et les modalités de l'évaluation et du suivi du programme	
AINI	1 F X F : 1 6	exique et définitions	/ /

### 1. Bilan du PLDPMA 2017-2021

### 1.1 Historique

La Communauté de Thelloise a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 par fusion des communautés de communes du Pays de Thelle et de la Ruraloise.

Un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) avait été adopté en 2016 sur l'ex-Pays de Thelle. Il a été étendu à l'ensemble du territoire de la Thelloise en février 2018.

Ce programme a pris fin en 2021.

### 1.2 Résultats PLPDMA

Les objectifs de ce programme 2017-2021 ont été fixés à horizon 2020 pour correspondre à l'objectif national de réduction des ratios par habitant de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de 10% entre 2010 et 2020.

Les DMA sont composés des déchets collectés en porte-à-porte et apport volontaire ainsi que ceux déposés en déchetteries.

Les données des déchetteries n'étant disponibles qu'en tonnages à partir de 2015, plusieurs objectifs ont été déclinés :

- collectes en porte-à-porte et apport volontaire : objectif 2020, diminution des ratios de 10% depuis 2010 ;
- apports en déchetteries : objectif 2020, diminution des ratios de 5% depuis 2015 ;
- Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) : objectif 2020, diminution des ratios de 5% depuis 2015.

En 2020, les objectifs n'ont pas été atteint. Cependant, l'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19. Les différentes mesures sanitaires ont impacté les quantités de déchets à traiter.

Flux	Objectif 2020	Ratio 2020	Précisions
Collectes en porte- à-porte et apport volontaire	417,61 kg/hab/an	443, 40 kg/hab/an	Les estimations indiquaient que l'objectif aurait pu être atteint sans cette pandémie.
Apports en déchetteries	227,01 kg/hab/an	247,57 kg/hab/an	Ces apports semblent amorcer une réduction après le maximum de 2017, malgré les fluctuations annuelles importantes.
DMA	644,29 kg/hab/an	690,97 kg/hab/an	Le ratio de DMA a une tendance à la diminution. Cependant, l'année de référence pour ce PLPDMA était une année basse.

# 2. Les nouveaux objectifs réglementaires

De nouveaux textes législatifs sont entrés en vigueur depuis le précédemment programme avec de nouveaux objectifs de réduction. Ils sont présentés dans les paragraphes suivants.

### 2.1 Au niveau européen et national

Les nouveaux objectifs réglementaires sont :

- Loi AGEC du 11 février 2020 : réduction 15% des DMA entre 2010 et 2030 ;
- Directive européenne de 2018 : tri à la source des biodéchets pour tous au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (avancé d'un an).

Le programme doit également est compatible avec le plan national de prévention des déchets. Celuici est en cours de révision ; la consultation du public ayant eu lieu du 30 juillet au 30 octobre 2021. La synthèse des contributions du public sera diffusée d'ici la fin d'année 2021.

Il est présenté ci-dessous des extraits du programme national :

- Réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés (DMA) produits par habitant en 2030 par rapport à 2010;
- Réduire le gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2025, par rapport à 2015, dans la distribution alimentaire et la restauration collective, et de 50% d'ici 2030, par rapport à 2015, dans la consommation, la production, la transformation et la restauration commerciale ;
- Réduire de 5% les quantités de déchets d'activités économiques (DAE) par unité de valeur produite, notamment du secteur du bâtiment et des travaux publics, en 2030 par rapport à 2010;
- Atteindre l'équivalent de 5% du tonnage des déchets ménagers en 2030 en matière de réemploi et réutilisation ;
- Atteindre une part des emballages réemployés mis sur le marché de 5% en 2023 et 10% en 2027 ;
- Viser la fin de la mise sur le marché d'emballages en plastique à usage unique d'ici à 2040.

### 2.2 Au niveau régional

Le programme doit également être compatible avec le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) du 12 décembre 2019.

Ces objectifs sont:

### **DMA**

Objectifs de réduction sur les Hauts-de-France :

- 2025 : 78 kg/hab/an par rapport à 2010 (636 kg/hab/an) soit 558 kg/hab/an ;
- 2031 : 83 kg/hab/an par rapport à 2010 soit 553 kg/hab/an.

N.B.: Depuis, la loi AGEC, plus récente, est plus contraignante et demande -15% entre 2010 et 2030 soit 541 kg/hab/an pour la région.

### **Biodéchets**

- Généralisation du tri à la source en 2025 (N.B. : la loi AGEC, postérieure, instaure cette action en 2024);
- 2031 : diminution de 500 000 tonnes par rapport à 2015 via le compostage et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

### Déchets d'Activités Economiques (DAE) et déchets du BTP

Stabiliser les tonnages pour 2031 par rapport à 2015 ce qui réduira les ratios par habitant.

### Orientations en matière de prévention et gestes de tri

Orientation n°1 : Renforcer l'exemplarité des acteurs publics en matière de prévention et tri

Orientation n°2 : Contribuer à la transformation des modes de consommation des citoyens et

acteurs économiques assimilés

Orientation n°3 : Contribuer à la transformation des modes de production et de consommation des

acteurs économiques - hors biodéchets et BTP

Orientation n°4 : Déployer le tri à la source des biodéchets des activités économiques

Orientation n°5 : Contribuer à l'évolution des modes de production et de consommation du BTP

### 2.3 Au niveau local

Le programme doit également être compatible avec le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Thelloise, qui en cours d'élaboration.

Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. Le diagnostic porte sur :

- Un volet AIR : les émissions territoriales de gaz à effet de serre et les émissions de polluants de l'air (à venir).
- Un volet ENERGIE (réalisé) :
  - les consommations énergétiques du territoire ;
  - les réseaux de distribution d'énergie;
  - les énergies renouvelables sur le territoire ;
  - la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

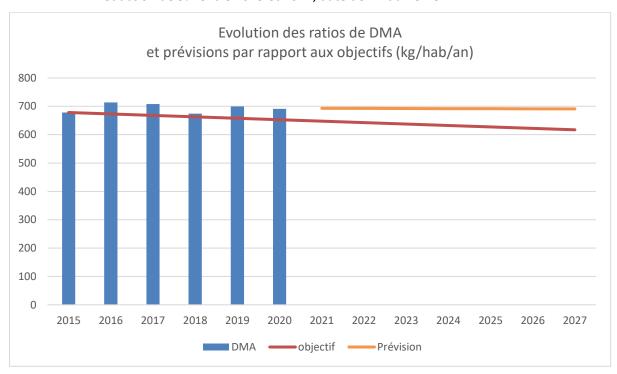
# 3. Les objectifs sur la CCT

Les objectifs définis pour le programme 2022-2027 sont conformes à ceux de la loi AGEC.

Cependant, comme pour le précédent PLPDMA, nous ne disposons pas des données des déchetteries entre 2010 et 2014.

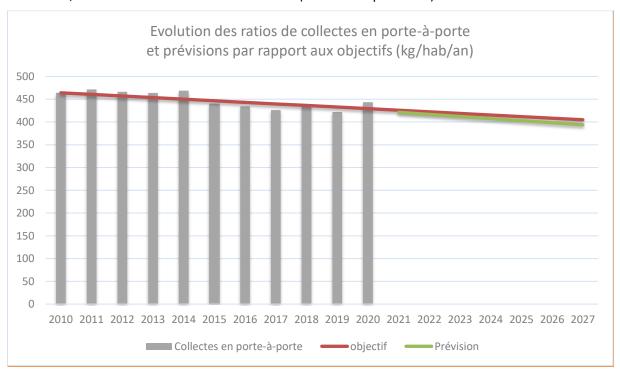
L'objectif fixé par la loi AGEC est une réduction de 0,75% par an entre 2015 et 2030, soit :

• DMA: réduction de 9% entre 2015 et 2027, date de fin du 2ème PLPDMA.

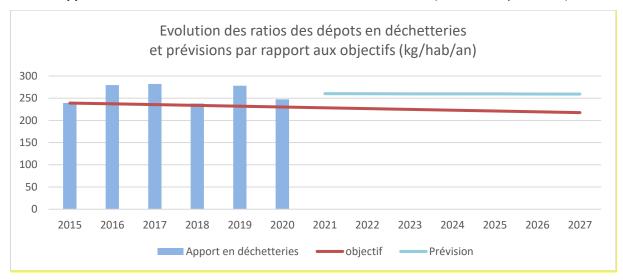


De ce fait, les sous-objectifs sont :

• Collectes en porte-à-porte et apport volontaire : réduction de 15% entre 2010 et 2030 soit 12,75% de réduction entre 2010 et 2027 (données depuis 2010).



Apports en déchetteries: réduction de 9% entre 2015 et 2027 (données depuis 2015).



Lors du PLPDMA 2016-2021, c'est la définition Eurostat qui avait été utilisée pour les DMA.

En effet, il est indiqué dans un extrait du Programme national de prévention des déchets 2014-2020, page 27 :

« Il est jugé préférable de définir un objectif quantifié qui ne porte plus sur les OMA mais sur les DMA (déchets ménagers et assimilés), en retenant pour les DMA le champ d'Eurostat, c'est-à-dire l'ensemble des déchets produits par les ménages et les activités économiques qui sont collectés par le service public de gestion des déchets, que ce soit de façon régulière ou occasionnelle en déchèteries ou en porte-à-porte (collecte d'encombrants, de déchets verts, mais hors déblais et gravats)»

Ceux-ci ne comprenaient donc pas les gravats.

Afin de simplifier la lecture des données et leur comparaison avec le rapport annuel et d'autres études, le PLPDMA 2022-2027 présentera aussi les DMA avec les gravats.

N.B.: Pour le programme 2022- 2027, le territoire de la Thelloise a augmenté en population et la commune d'Ansacq intégrera la Communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Cette variation de population impactera les tonnages. Afin de pouvoir comparer les quantités sans influence des variations de population, les données sont donc toujours présentées en ratio (kg/habitant/an).

### 4. Les actions

Les actions sont regroupées sous 4 axes :

- 1. Réduction des végétaux et les biodéchets
- 2. Promotion de l'éco-consommation
- 3. Promotion le réemploi et la réparation
- 4. Actions transversales

### 4.1 Axe 1 : Réduction des végétaux et les biodéchets

### 4.1.1 - Fiche action 1 : Lutte contre le gaspillage alimentaire





# Axe: 1- Réduction des végétaux et des biodéchets Nom de l'action: 1- Lutte contre le gaspillage alimentaire Flux de déchets impacté: OMR, la partie biodéchets Primaire Public cible: Particuliers Collectivités (cantines) Professionnels

### Description de l'action :

### **Particuliers**

- communication sur les dates limites de consommation, le gaspillage actuel : 20 kg/hab/an dont 7 kg non déballés, soit pour une famille de 4 personnes 400€ à l'année, la cuisine des restes...

### Cantines

- accompagnement des projets de pesées
- <u>organisation de formations CNFPT</u> sur le territoire à destination prioritairement des agents des communes, sur les marchés publics

### Professionnels/particuliers

- communication sur l'usage des doggy bags (législation, intérêt...)

### Objectifs, résultats attendus :

Réduction des OMR

Réduction du gaspillage alimentaire

Organisation de pesées dans l'ensemble des cantines (il en reste environ 25)

### Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :

Accompagnement de 2 cantines par an en 2022 et 2023 puis 5-6 par an Formations CNFPT à partir de 2023

### Partenaires:

Les communes qui peuvent relayer les publications sur Facebook et dans leur bulletin municipal Le Service développement économique de la CCT

Les professionnels

Le CNFPT

Le PNR Oise-Pays de France

### Indicateurs d'évaluation :

Tonnage annuel d'OMR

Ratio annuel d'OMR

Nombre de parutions par an

Nombre de cantines engagées par an, nombre d'enfants concernés par an

Nombre de formations des agents par an, nombre d'agents formés par an

### 4.1.2 - Fiche action 2 : Compostage





### PI PDMA 2022-2027

Axe: 1- Réduction des végétaux et des biodéchets					
Nom de l'action : 2- Compostage	Nom de l'action : 2- Compostage				
Flux de déchets impacté : Priorité de l'action : Public cible :					
OMR, la partie biodéchets	OMR, la partie biodéchets Primaire Particuliers				
Végétaux Collectivités					
Professionnels					

### Description de l'action :

### Particuliers:

- communication
- animations (ateliers, stand, animations scolaires)
- vente des composteurs à tarif préférentiel

### Collectifs et pieds d'immeubles (biodéchets)

- accompagnement des projets

### Collectivités

- accompagnement des projets : fourniture des composteurs à titre gracieux en 2022
- <u>organisation de formations CNFPT</u> sur le territoire à destination prioritairement des agents des communes

### Cantine (biodéchets)

- <u>accompagnement des projets</u> : fourniture des composteurs à titre gracieux en 2022, formation des référents de site par la CCT, exemples d'organisation
- <u>organisation de formations CNFPT</u> sur le territoire à destination prioritairement des agents des communes

### Professionnels

- vente des composteurs à tarif préférentiel
- accompagnement des projets

### Objectifs, résultats attendus :

Réduction des OMR et des végétaux

Développement du nombre de sites de compostage et de foyers compostant

### Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :

Communication tout au long du PLPDMA

Actions en priorité en 2022 et 2023 par rapport à l'obligation de tri des biodéchets au 31/12/2023

### Partenaires:

Les communes qui peuvent relayer les publications sur Facebook et dans leur bulletin municipal Les référents compost de la CCT

Les bailleurs

Le CNFPT

Le PNR Oise-Pays de France

### Indicateurs d'évaluation :

Tonnage annuel d'OMR et de végétaux Ratio annuel d'OMR et de végétaux

Nombre de parutions

Nombre d'animations, nombre de personnes sensibilisées par an

Nombre de composteurs vendus par an Pourcentage de foyers équipés par an par la CCT Pourcentage de foyers déclarant composter (enquête)

Nombre total de site de compostage partagé Nombre total de foyers desservis par un site de compostage partagé

Nombre de projets de compostage en collectivité (cimetière, cantine, écoles...) Nombre de formations, nombre d'agents formés par an

Nombre de projets auprès des professionnels par an

### 4.1.3 - Fiche action 3 : Jardinage alternatif et durable





### PLPDMA 2022-2027

Axe: 1- Réduction des végétaux et des biodéchets				
Nom de l'action : 3- Jardinage alternatif et durable				
Flux de déchets impacté : Végétaux DDS (compris dans la fiche réduction de la toxicité	Priorité de l'action : Primaire	Public cible : Particuliers		

### Description de l'action :

Pratiques de jardinage alternatif (mulshing, paillage...)

- communication
- animations (ateliers, stands)

### Objectifs, résultats attendus :

Réduction des végétaux

### Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :

Communication: tout au long du PLPDMA

Animation : au moins 4 ateliers par an dont 1 ou 2 en visioconférence

### Partenaires:

Les communes pour le prêt de salle, la communication sur l'entretien de leurs espaces verts, et le relais des publications sur Facebook et dans leur bulletin municipal

Le CPIE

Les référents compost Le PNR Oise-Pays de France

### Indicateurs d'évaluation :

Tonnage annuel de végétaux

Ratio annuel de végétaux

Nombre de parutions par an

Nombre d'animations, nombre de personnes sensibilisées par an

# 4.1.4 - Fiche action 4 : Broyage





# PLPDMA 2022-2027

Axe: 1- Réduction des végétaux et	Axe: 1- Réduction des végétaux et des biodéchets				
Nom de l'action : 4- Broyage					
Flux de déchets impacté :	Priorité de l'action :	Public cible :			
Végétaux	Primaire	Particuliers			
		Collectivités			
		Professionnels			
Description de l'action :					
<ul><li>communication</li><li>subventions pour les particuliers e</li></ul>	at associations				
- subventions pour les particuliers e	t associations				
Objectife végultate attandus :					
Objectifs, résultats attendus : Réduction des végétaux					
neduction des vegetaux					
Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :					
Tout au long du PLPDMA					
Partenaires :					
Les communes qui peuvent relayer les publications sur Facebook et dans leur bulletin municipal					
Indicateurs d'évaluation :					
Tonnage annuel de végétaux					
Ratio annuel de végétaux					
Nombre de parutions par an					
Nombre de subventions, montant total alloué par an					

### 4.2 Axe 2 : Promotion de l'éco-consommation

### 4.2.1 - Fiche action 1 : Réduction des emballages



# PLPDMA 2022-2027



Axe : 2- Promotion de l'éco-consommation					
Nom de l'action : 1- Réduction des emballages					
Flux de déchets impacté :	Flux de déchets impacté : Priorité de l'action : Public cible :				
Emballages et papiers	Secondaire	Particuliers			
Emballages en verre		Professionnels			

### Description de l'action :

### Communication

Auprès des habitants sur l'éco-consommation (moins d'emballages, vrac, local, ...) Auprès des habitants sur la consommation d'eau du robinet

Sur l'évitement, les coûts de gestion du tri, des OMR

### **Ateliers**

Fabrication de produits ménagers naturels Fabrication de produits de beauté naturels

### Sensibilisation des professionnels

A destination principalement des commerçants, producteurs locaux :

- sur les obligations, les bonnes pratiques
- réflexion sur la consigne

Lors de réunion avec le service développement économique

### Objectifs, résultats attendus :

Réduction du flux tri

### Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :

2 ateliers de fabrication de chaque par an

Sensibilisation des professionnels, à partir de 2023-2024

### Partenaires :

Service développement économique de la CCT lors des réunions avec les professionnels Communes, pour le prêt de salle et le relaie des publications sur Facebook et dans leur bulletin municipal

**CPIE** et autres associations

### Indicateurs d'évaluation :

Tonnage annuel d'emballages et papiers et de verre Ratio annuel d'emballages et de papiers et de verre

Nombre de parutions par an

Nombre d'animations par an

Nombre de personnes sensibilisées par an

Nombre de professionnels sensibilisés par an

### 4.2.2 - Fiche action 2 : Stop-pub







**Professionnels** 

Axe: 2- Promotion de l'éco-consommation				
Nom de l'action : 2- Stop-Pub				
Flux de déchets impacté :	Priorité de l'action :	Public cible :		
Emballages et papiers	Secondaire	Particulier		

### Description de l'action :

Mise à disposition des adhésifs « Stop-pub »

### Communication

Sensibilisation des habitants à la réduction générée

Rappel des lois encadrant le non-respect du stop-pub (particuliers et professionnels)

### Objectifs, résultats attendus :

Augmentation du nombre de boîtes aux lettres équipées

Réduction du flux emballages et papiers

### Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :

Mise à disposition durant tout le programme

Communication au minimum une fois par an

Sensibilisation des professionnels, lors des réunions avec le service développement économique, à partir de 2023-2024

### Partenaires:

Communes : mise à disposition des habitants et relaie des publications su Facebook et dans leur bulletin municipal

Service développement économique de la CCT lors des réunions avec les professionnels SMDO suite à leur candidature retenue pour l'appel à projet de l'ADEME en 2021, avec distribution des stop-pubs fin 2021 aux mairies ; prévues auprès des habitants en 2022 via leur magazine.

### Indicateurs d'évaluation :

Tonnage annuel d'emballages et de papiers

Ratio annuel d'emballages et de papiers

Nombre de parutions par an

Nombre total de boîtes aux lettres équipées de stop-pub et pourcentage d'apposition par an

### 4.2.3 - Fiche action 3 : Réduction des objets jetables



### PLPDMA 2022-2027



Axe: 2- Promotion de l'éco-consommation				
Nom de l'action : 3- Réduction des déchets jetables				
Flux de déchets impacté : OMR	Priorité de l'action : Secondaire	Public cible : Particuliers		

### Description de l'action :

<u>Communication</u> sur les alternatives aux produits jetables dont spécifiquement sur les textiles sanitaires et leurs alternatives (coupes menstruelles, serviettes hygiéniques lavables, couches lavables, cotons lavables...)

Prêts de gobelets lavables pour les manifestations avec consigne

### Objectifs, résultats attendus :

Réduction des quantités d'OMR

Développement de l'utilisation des gobelets réutilisables dans les évènements du territoire

### Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :

Tout au long du PLPDMA

### Partenaires:

Les communes qui peuvent relayer les publications sur Facebook et dans leur bulletin municipal. Les communes et les associations pour l'emprunt et le prêt de gobelets

SMDO: éco-évènements

### Indicateurs d'évaluation :

Tonnage annuel d'OMR Ratio annuel d'OMR

Nombre de parutions par an

Nombre d'évènements ayant utilisé des gobelets par an Nombre de gobelets prêtés par la CCT ou les communes par an

### 4.2.4 – Fiche action 4 : Réduction de la toxicité des déchets



### PLPDMA 2022-2027



Axe : 2- Promotion de l'éco-consommation					
Nom de l'action : 4- Réduction de la toxicité des déchets					
Flux de déchets impacté : DDS Piles/accumulateurs	Priorité de l'action : Secondaire	Public cible : Particuliers			

### Description de l'action :

Réduction de la toxicité des déchets produits par :

• La communication

Sensibilisation aux écolabels

Jardinage au naturel

Produits de ménage au naturel, peinture...

Piles rechargeables ou produits sans pile ni batterie

### Des ateliers

Fabrication de produits naturels pour l'entretien de la maison (déjà proposé dans la fiche action réduction de emballages),

Fabrication de peintures et produits de bricolage naturels

Atelier jardinage au naturel sans produit phytosanitaire

### Objectifs, résultats attendus :

Réduction des quantités de déchets concernés

Réduction de la toxicité des déchets

### Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :

Au moins 1 atelier de chaque par an

### Partenaires:

Les communes : prêt de salle, relais des informations, communication sur l'entretien de leurs espaces verts sans produit phytosanitaire

Structures qui proposent les ateliers de fabrication de produits ménagers, de peinture (par exemple le CPIE)

### Indicateurs d'évaluation :

Tonnage annuel de DDS et piles/accumulateurs

Ratio annuel de DDS et piles/accumulateurs

Nombre de parutions par an

Nombre d'animations par an

Nombre de personnes sensibilisées par an

### 4.3 Axe 3 : Promotion le réemploi et la réparation

### 4.3.1 - Fiche action 1 : Promotion du réemploi



# PLPDMA 2022-2027



Nom de l'action : 3- Promotion du réemploi et de la réparation						
Nom de l'action : 1- Promotion du réemploi						
Flux de déchets impacté :	Priorité de l'action :	Public cible :				
Encombrants	Primaire	Particuliers				
D3E						
DEA						
Textiles						

### Description de l'action :

Sollicitation du SMDO sur leur projet de développement des recycleries, notamment sur la Thelloise

### Communication

Sur les recycleries aux alentours du territoire et sur leur fonctionnement

Sur la seconde main (don, achat, échange) par les sites internet, les applications, les brocantes, notamment concernant l'impact sur la réduction des déchets

Sur les boites à livres et autres espaces de don s'il y en a. Recenser l'ensemble des boîtes à livres du territoire sur le site <a href="https://www.boite-a-lire.com/">https://www.boite-a-lire.com/</a>

Sur le relooking de DEA, avec des produits naturels aussi (peinture écologique)

### Objectifs, résultats attendus :

Réduction des flux

Sensibilisation à l'achat de seconde main en complément de l'évitement par le don, la revente

### Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :

Tout au long du programme

### Partenaires:

**SMDO** 

Recycleries

Les communes qui peuvent relayer les publications sur Facebook et dans leur bulletin municipal

### Indicateurs d'évaluation :

Tonnage annuel d'encombrants, de D3E, de DEA et de textiles Ratio annuel d'encombrants, de D3E, de DEA et de textiles

Nombre de parutions par an

Recensement du nombre total d'espaces de dons/ d'échange ponctuels ou pérennes par an

# 4.3.2 - Fiche action 2 : Réduction des gravats





# PLPDMA 2022-2027

<b>Axe :</b> 3- Promotion le réemploi et la ré	paration				
Nom de l'action : 2- Réduction des gra	vats				
Flux de déchets impacté :	Priorité de l'action :	Public cible :			
Gravats et déchets de chantiers	Secondaire	Particuliers			
Description de l'action :					
Communication sur le réemploi de cer	tains matériaux de construction	comme les briques, les tuiles, les			
tommettes, les pavés, les huisseries					
Sensibilisation des professionnels lors	des réunions avec le service dév	eloppement économique			
Objectife vásultata ettendus.					
<b>Objectifs, résultats attendus :</b> Sensibilisation :					
	compris dans dos constructions	nouves			
- au réemploi de ce type de déchets, y	•	neuves			
- à la déconstruction et non démolition pour préserver les matériaux					
Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :					
Tout au long du programme					
Tout au long au programme					
Partenaires :					
Les communes qui peuvent relayer les publications sur Facebook et dans leur bulletin municipal					
Service développement économique de la CCT lors des réunions avec les professionnels					
Indicateurs d'évaluation :					
Tonnage annuel de gravats					
Ratio annuel de gravats					
Nombre de parutions par an					
Nombre de professionnels sensibilisés					

4.3.3 - Fiche action 3 : Développement du réseau de bornes textiles



## PLPDMA 2022-2027



Nom de l'action : 3- Promotion du réemploi et de la réparation				
Nom de l'action : 3- Développement du réseau de bornes textiles				
Flux de déchets impacté : Textiles	<b>Priorité de l'action :</b> Secondaire	Public cible : Particuliers		

### Description de l'action :

<u>Développement du réseau des bornes textiles</u> avec de nouvelles conventions pour encadrer la prestation

<u>Collectes ponctuelles</u> par exemple en fin de brocante (peuvent être intégrées à la convention)

### Communication

Sur le devenir des textiles dans les bornes, ce qui est autorisé Sur les autres espaces de seconde main (recycleries, associations caritatives, bourses aux vêtements, friperies...)

Sur la réparation et la customisation

### Objectifs, résultats attendus :

Développement du maillage pour atteindre 1 borne pour 2 000 habitants

Dans un premier temps, le tonnage augmentera, mais la réutilisation augmentera aussi par la déviation du flux OMR

### Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :

2025 : rencontre des repreneurs, rédaction des conventions

2026 : déploiement des bornes

2027 : déploiement des collectes ponctuelles

### Partenaires:

**SMDO** 

Communes

Collecteurs de textiles

### Indicateurs d'évaluation :

Tonnage annuel de textiles

Ratio annuel de textiles

Pourcentage qui part en réutilisation par an

Nombre de collectes ponctuelles par an

Tonnages lors de ces collectes si possibles ou volume par an

Nombre de parutions par an

# 4.3.4 – Fiche action 4 : Promotion de la réparation







Nom de l'action : 3- Promotion du réemploi et de la réparation			
Nom de l'action : 4- Promotion de la	réparation		
Flux de déchets impacté :	Priorité de l'action :	Public cible :	
Encombrants	Secondaire	Particuliers	
D3E			
DEA			
Textiles			
Description de l'action :		l	
<u>Communication</u>			
Sur la réparation, les nouveautés lé	gislatives sur les indices de répar	abilité, la durée de mise à	
disposition des pièces détachées			
Sur le 1 pour 1, et sur le coût de ge	stion sur les déchetteries		
La liste des réparateurs (https://wv	vw.reparacteurs.artisanat.fr/)		
Sur les Repair cafés du territoire			
Objectifs, résultats attendus :			
Réduction des flux	no robilitá		
Sensibilisation à la réparation et la ré	parabilite		
Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :			
Tout au long du programme			
Partenaires :			
SMDO			
Repair café			
Les communes qui peuvent relayer le	es publications sur Facebook et dar	s leur bulletin municipal	
	•		
Indicateurs d'évaluation :			
Tonnage annuel d'encombrants, de D3E, de DEA et de textiles			
Ratio annuel d'encombrants, de D3E, de DEA et de textiles			
Nombre de parutions par an			
Nombre d'évènements par an			
Kg de déchets évités par an			

# 4.4 Axe 4 : Actions transversales

# 4.4.1 action 1 : Opération Foyers témoins





# PLPDMA 2022-2027

Axe: 4- Actions transversales		
Nom de l'action : 1- Opération Famille	s témoins	
Flux de déchets impacté :	Priorité de l'action :	Public cible :
Tous	Secondaire	Particuliers
Description de l'action :		
Accompagnement de 10-15 familles à réduction de leurs déchets. Ils devront		
La Thelloise proposera divers ateliers p place.	our leur présenter plusieurs ty	pes d'actions possibles à mettre en
Ils auront une charte à signer et un nor	mbre minimum d'actions à cho	pisir.
Toute une campagne de communicat	•	
(magazine Thelloise, Facebook, site int	ernet par des articles et des vi	déos)
Objectifs, résultats attendus :		
Réduction des flux		
Sensibilisation des autres habitants		
Calendrier prévisionnel /durée /pério	dicité :	
2022 et refaire en 2027		
Partenaires : SMDO		
Référents compost de la Thelloise pour	r les accompagner	
CPIE et autres associations	F-0 -	
Les communes qui peuvent relayer les	publications sur Facebook et	dans leur bulletin municipal
Indicateurs d'évaluation :		
Evolution des quantités jetées par fam	ille	

### 4.4.2 - Fiche action 2 : Réduction des déchets des professionnels







Axe: 4- Actions transversales		
Nom de l'action : 2- Réduction des déchets des professionnels		
Flux de déchets impacté :	Priorité de l'action :	Public cible :
OMR	Secondaire	Professionnels
Emballages et papiers		
Emballages en verre		
Gravats		

### Description de l'action :

Dans le cadre d'un partenariat avec le service Développement économique de la Thelloise, des réunions auront lieu avec les professionnels pour parler des déchets.

Après une première réunion sur le tri et le financement des déchets, hors PLPDMA, d'autres réunions seront organisées par type de déchets ou par activités professionnelles afin de pouvoir les accompagner dans la réduction de leurs déchets et de ceux dont ils sont producteurs via la vente aux particuliers notamment (par exemple : les emballages).

Dans un second temps, il pourra être étudié, avec les professionnels :

- la création d'un label mettant en avant les activités agissant sur la réduction des déchets, propres au territoire. Exemple « La réparation : approuvée réduction des déchets », « La vente en vrac : approuvée réduction des déchets » ...
- d'autres actions qui se dégageront lors des réunions

### Objectifs, résultats attendus :

Réduction des flux

Engagement des professionnels sur la réduction des déchets.

### Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :

La première réunion sur la réduction pourra avoir lieu en 2023, suivi de réunions plus spécifiques en 2023-2024.

### Partenaires:

Service développement économique de la CCT

CCI (Chambre de Commerce et de l'Industrie)

CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat)

### Indicateurs d'évaluation :

Nombre de réunions par an

Nombre de professionnels sensibilisés par an

Tonnage annuel d'OMR, d'emballages et papiers, de verre et de gravats

Ratio annuel d'OMR d'emballages et papiers, de verre et de gravats

4.4.3 - Fiche action 3 : Animations sur la prévention générale des déchets



# PLPDMA 2022-2027



Axe: 4- Actions transversales			
Nom de l'action : 3- Animations sur la prévention générale des déchets			
Flux de déchets impacté :	Priorité de l'action :	Public cible :	
Tous	Secondaire	Particuliers	
Description de l'action :	,	1	
Animations généralistes sur le thèn - en stand	ne de la prévention des déche	ets:	
- en classe			
Objectifs, résultats attendus :			
Réduction des flux			
Sensibilisation des habitants			
Calendrier prévisionnel /durée /périodicité :			
Tout au long du programme			
Partenaires :			
PNR Oise-Pays de France			
CPIE			
Indicateurs d'évaluation :			
Nombre d'animations par an			
Nombre de personnes sensibilisées	par an		

# 5. Le suivi du programme local de prévention des déchets

# 5.1.Les indicateurs relatifs aux mesures

### Pour tous les flux :

- les tonnages;
- les ratios.

Ainsi que l'évolution des ratios des :

- collectes en porte-à-porte depuis 2010;
- apport en déchetteries par rapport à 2015 ;
- DMA par rapport à 2015.

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs spécifiques aux actions.

Action 1 - Lutte contre le gaspillage alimentaire	r
Nombre de cantines engagées par an	unité
Nombre d'élèves concernés par an	unité
Nombre de formations des agents par an	unité
Nombre d'agents formés par an	unité
Nombre de parutions sur le thème par an	unité
Action 2 - Compostage	
Nombre de composteurs vendus par an	unité
Pourcentage de foyers équipés au total	%
Pourcentage de foyer déclarant composter	%
Nombre de projets de composteurs professionnels mis en place par an	unité
Nombre total de site de compostage partagé	unité
Nombre total de foyers desservis par un site de compostage partagé	unité
Nombre de sites de compostage installés par an (cimetière, cantine, écoles)	unité
Nombre de formations des agents par an	unité
Nombre d'agents formés par an	unité
Nombre d'animations (dont celles des référents compost et celles scolaires) par an	unité
Nombre de personnes sensibilisées par an	unité
Nombre de parutions sur le thème par an	unité
Action 3 - Jardinage alternatif et durable	
Nombre de parutions sur le thème par an	unité
Nombre d'animations par an	unité
Nombre de personnes sensibilisées par an	unité
Action 4 - Broyage	_
Nombre de parutions sur le thème par an	unité
Nombres de subventions allouées	unité
Montant total des subventions allouées	€
	Nombre d'élèves concernés par an Nombre de formations des agents par an Nombre d'agents formés par an Nombre de parutions sur le thème par an Action 2 - Compostage Nombre de composteurs vendus par an Pourcentage de foyers équipés au total Pourcentage de foyer déclarant composter Nombre de projets de composteurs professionnels mis en place par an Nombre total de site de compostage partagé Nombre total de foyers desservis par un site de compostage partagé Nombre de sites de compostage installés par an (cimetière, cantine, écoles) Nombre de formations des agents par an Nombre d'animations (dont celles des référents compost et celles scolaires) par an Nombre de parutions sur le thème par an Action 3 - Jardinage alternatif et durable Nombre de parutions sur le thème par an Nombre de personnes sensibilisées par an Nombre de parutions sur le thème par an Nombre de personnes sensibilisées par an Nombre de parutions sur le thème par an

	Action 1 - Réduction des emballages	
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité
	Nombre d'animations par an	unité
ion	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité
mat	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité
mog	Action 2 : Stop-pub	
COU	Nombre total de foyers équipés	unité
000	Pourcentage de foyers équipés	%
le l'é	Nombre de parutions sur le thème par an	unité
p uc	Action 3 : Réduction des déchets jetables	
otic	Nombre de parutions sur le thème par an	unité
ron	Nombre d'évènements ayant utilisés des gobelets, par an	unité
2 : p	Nombre de gobelets prêtés par la CCT ou les communes par an	unité
Axe 2 : promotion de l'éco-consommation	Action 4 : Réduction de la toxicité des déchets	
1	Nombre de parutions sur le thème par an	unité
	Nombre d'animations par an	unité
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité
	Action 1 : Promotion du réemploi	
ion	Nombre de parutions sur le thème par an	unité
arat	Nombre total d'espaces de dons pérennes ou ponctuels	unité
u réemploi et de la réparation	Action 2 : Réduction des gravats	
e la	Nombre de parutions sur le thème par an	unité
et d	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité
oloi	Action 3 : Développement du réseau des bornes textiles	
emi	Pourcentage de textiles qui part en réutilisation par an	%
u ré	Nombre de collectes ponctuelles par an	unité
p uc	Tonnages lors de collectes ponctuelles par an (compris aussi dans le tonnage total) ou volume	tonnago
otic	Nombre de parutions sur le thème par an	tonnage
Axe 3 : promotion d	Action 4 : Promotion de la réparation	
3. p	Nombre de parutions sur le thème par an	unité
Xe	Nombre d'animations par an	unité
1	Nombre de kg de déchets évités par an	kg
	Action 1 : Opération foyers témoins	1,0
	Evolution des quantités jetées par famille	%
ons		
actic	Nombre de réunions par an	unité
4 : 8	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité
Axe	Action 3 : Animations sur la prévention générale des déchets	
	Nombre d'animations par an	unité
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité
Axe 4 : actions transversales	Nombre d'animations par an	unité unité

### 5.2. Les méthodes et les modalités de l'évaluation et du suivi du programme

Le suivi du Programme Local de Prévention des Déchets sera réalisé annuellement. L'avancement du programme en année N sera présenté en avril N+1, date permettant d'avoir les tonnages totaux de l'année passée.

Cette réunion permettra de voir l'état d'avancement par rapport au calendrier prévisionnel. Il sera ensuite présenté les indicateurs comprenant les ratios de chaque flux. Les ratios des DMA, des collectes en porte-à-porte et des déchets déposés en déchetteries seront comparés à ceux des objectifs 2027.

L'analyse des résultats déterminera les actions à pérenniser, celles à arrêter ou celles à ajouter si besoin (actions correctrices).

# ANNEXE: Lexique et définitions

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AGEC (loi) : Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

CCT : Communauté de communes Thelloise

CPIE : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement

DAE : Déchets d'Activités Economiques

DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques (anciennement DMS), déchets chimiques pouvant significativement

détériorer la qualité des milieux naturels (pollution de l'eau, de l'air ou du sol) ou dégrader significativement la faune ou la flore (et donc les écosystèmes) (déchets de nettoyage, d'entretien et de bricolage : peintures, vernis, colles, cires, antirouilles, solvants, détergents, détachants, essence de térébenthine, oxyde de métaux. Produits pour la maison : tubes fluo ou néons. Produits d'hygiène et de santé : cosmétiques, thermomètres. Produits de jardinage : fongicides, insecticides, pesticides, l'ensemble des produits phytosanitaires. Huiles de vidange

de voiture, ...)

DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement

DEEE (D3E) : Déchets d'Equipement Electrique et Electronique

DMA : Déchets ménagers et assimilés (OMR+ les collectes sélectives + les déchets collectés en

déchetteries hors déblais et gravats, soit la totalité des déchets des ménages et des nonménages pris en charge par le service public hors déblais et gravats d'après la définition

d'Eurostat)

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées (OMR + emballages et papiers + verre)

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PCAET : Plan Climat-Air-Energie Territorial

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et assimilés

PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

SMDO : Syndicat Mixte du Département de l'Oise, syndicat de traitement des déchets